

INVITATION

Troyes Champagne Métropole met en place son **AGENDA 21**. Plan d'actions en faveur du Développement durable, il a pour objectif : la mise en œuvre des moyens et pratiques, permettant de minimiser les impacts de l'activité humaine sur la qualité de vie des habitants, pour aujourd'hui et pour demain.

Celui-ci est établi **avec et pour les habitants** de notre agglomération, en tenant compte des spécificités des 81 communes membres.

Afin de prendre en compte votre avis sur les enjeux prioritaires à travailler et les pistes d'actions à explorer, des animations thématiques vous sont proposées dans les domaines suivants : alimentation, biodiversité, gestion des déchets, climat-énergie, mobilité, sport-santé-bien-être, cohésion sociale-citoyenneté-emploi et numérique.



Dans ce cadre, vous êtes convié(e) à une **balade dans votre commune, avec une caméra thermique**. Un technicien vous expliquera le fonctionnement de cet outil qui permet de détecter les déperditions de chaleur des habitats et apportera des réponses à toutes vos questions sur la rénovation énergétique.

Mardi 12 février, à partir de 18h

**Départ de la Maison des sociétés
21 avenue Mal Leclerc à Saint-André-les-Vergers**

Cette balade durera environ 45 minutes et sera suivie d'un temps d'échange sur l'Agenda 21, autour du verre de l'amitié.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette animation, vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie au 03 25 79 08 45 ou sur maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr.

Pour agir ensemble et gagner en qualité de vie, participez aux rendez-vous de l'Agenda 21 et à l'élaboration de son plan d'actions !